

Alternances d'arguments internes en français et en anglais

Mireille Tremblay

Volume 20, Number 1, 1991

Structures d'arguments et propriétés grammaticales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602686ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602686ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, M. (1991). Alternances d'arguments internes en français et en anglais. *Revue québécoise de linguistique*, 20(1), 39–53.
<https://doi.org/10.7202/602686ar>

Article abstract

This paper shows that alternations of internal arguments can be accounted for if one posits a formal relationship between the two arguments. This hypothesis is confirmed by the observation that the relationship between the two internal arguments of a ditransitive verb is similar to that between a head noun and its complement. The proposal accounts for both dative and benefactive alternations in French and English. It is argued that French does have a dative alternation, but that this alternation is covert.

ALTERNANCES D'ARGUMENTS INTERNES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS¹

Mireille Tremblay

0. Introduction

Le présent article a pour but de démontrer que les représentations lexicales sont sujettes à la contrainte du branchement binaire, que les alternances d'arguments internes sont tributaires de cette contrainte, et donc que les restrictions sur ces alternances doivent être de nature purement sémantique.

1. Les alternances d'arguments internes

On a beaucoup écrit sur les alternances d'arguments internes en anglais, en particulier, sur les constructions à double objet telles qu'illustrées en (1).

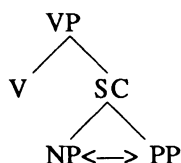
- (1) a. Betsy gave a book to Sara
- b. Betsy gave Sara a book

Deux types d'analyses ont été proposées: la dérivation syntaxique (par exemple Larson, 1988 et Stowell, 1981) et la dérivation lexicale (Oehrle, 1976). En général, l'analyse lexicale a été préférée à l'analyse syntaxique du fait qu'il semble exister une restriction sémantique sur la construction à double objet: le but doit être un possesseur éventuel pour occuper la position immédiatement adjacente au verbe (1b). Il n'existe pas de telle restriction sur la construction oblique (1a).

1. Une première version de ce travail a été présentée à WCCFL en mars 1990 et publiée dans *Proceedings of WCCFL 9*, Stanford Linguistic Association. Je remercie vivement les participants de ce colloque pour leurs commentaires et suggestions. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude envers Lisa Travis, Betsy Ritter, Anne-Marie DiSciullo, Isabelle Haik et Sara Rosen. La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à une subvention attribuée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada à l'équipe de recherche sur les structures d'arguments dirigée par Anne-Marie DiSciullo (référence #410-88-0624).

L'analyse proposée ici consiste à montrer que les alternances d'arguments internes ne découlent pas de l'application de règles (lexicale ou syntaxique), mais plutôt qu'elles proviennent de la relation thématique devant exister entre les arguments internes d'un verbe ditransitif. Cette relation thématique est indépendante du verbe, bien qu'elle doive être compatible avec les rôles thématiques assignés par ce verbe.

(2)



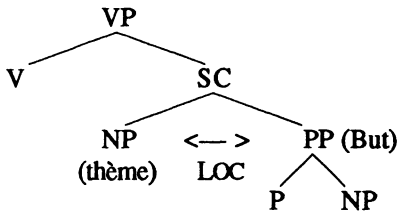
J'aimerais proposer que les alternances d'arguments internes proviennent de changements dans la relation thématique entre les deux arguments internes. Ceci implique que l'entrée lexicale d'un verbe ne spécifie pas l'ordre de ses arguments internes. Ainsi, l'entrée lexicale de verbes comme *donner* ou *give* ne spécifie pas l'ordonnance des rôles thématiques Thème ou But.

		thème	
(3)	donner/give	(agent	)
		but	

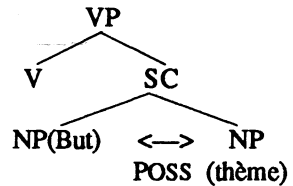
Ces deux arguments doivent entretenir une relation thématique l'un avec l'autre, indépendamment du verbe. Dans le cas des arguments Thème et But, cette relation peut être soit possessive, soit locative. Si la relation entre les deux arguments est possessive, alors le But sera interprété comme un But possessif. Si, en revanche, cette relation est locative, alors le But sera interprété comme un But locatif. Ces deux interprétations sont illustrées respectivement en (4) et (5)².

2. Cette analyse repose sur l'analyse en Small Clause des constructions à double objet présentée dans Kayne (1984). Elle diffère toutefois de cette dernière en ce qu'elle étend l'analyse en Small Clause à la construction oblique. La relation thématique entre les deux arguments justifie une analyse en Small Clause (SC) des constructions ditransitives.

(4) But locatif



(5) But possessif



La structure en (4) correspond à la phrase en (1a), et la structure en (5) correspond à (1b).

1.1 Directionnalité

Cette analyse est motivée par l'observation que la relation entre les deux arguments internes d'un verbe ressemble de façon frappante à la relation qui existe entre un nom et son complément. Plus précisément, je propose que la relation thématique entre les deux objets soit sujette au même paramètre de directionnalité que celle existant entre un nom et son complément.

Selon cette hypothèse, les alternances datives en anglais proviennent du fait que les NPs possessifs ont la tête à droite dans cette langue: [NP NP N], et donc l'existence de constructions telles que (6a) est reliée à l'existence de constructions nominales telles que (6b)³.

- (6) a. Betsy gave Sara a book
b. Sara's book

Cette analogie permet d'expliquer la contrainte sur l'interprétation du premier NP dans les constructions à double objet: ce complément doit être un possesseur éventuel parce qu'il est en fait impliqué dans une relation de possession avec l'autre NP. Si l'on présuppose que la position prénominale est la réalisation canonique de la possession en anglais, et que la réalisation canonique des NPs locatifs comporte la préposition *to*, il n'est pas étonnant d'observer les restrictions sémantiques que

3. Il faut noter que la présence d'un possesseur en position d'objet direct ne nuit pas à la relation de possession comme le prouve l'existence d'exemples tels (ii).

i) Betsy gave [Sara [John's book]]
ii) Sara has [John's book]

la préposition *to*, il n'est pas étonnant d'observer les restrictions sémantiques que l'on connaît dans les constructions datives (Oehrle, 1976). Les catégories lexicales ne pouvant avoir que l'interprétation possessive vont apparaître en position prénominal, et les catégories lexicales portant le rôle thématique de But locatif vont apparaître avec la préposition *to*.

De plus, ce type d'analyse permet de rendre compte de l'effet «affecté» observé dans les constructions à double objet. On a souvent fait mention du fait que, dans ces constructions, le premier objet doit être un objet «affecté». L'exemple le plus courant à ce propos est tiré de Green (1974): (7a) implique que les enfants ont effectivement appris le français, alors que (7b) n'a pas cette implication.

- (7) a. Mary taught the children French
- b. Mary taught French to the children

Le même type de restriction existe dans la construction possessive correspondante: celle-ci implique aussi que les enfants ont en fait appris le français.

- (8) The children's French

La différence d'interprétation entre (7a) et (7b) découlerait donc de la relation de Possession existant entre les deux objets en (7a) et (8). La présente analyse permet donc de dériver l'effet «affecté».

La présente analyse fait de plus certaines prédictions quant à l'analyse des constructions à double objet. Tout d'abord, elle prédit que la préséance est une condition nécessaire sur le liage comme le proposait à l'origine l'article de Barss & Lasnik (1986). Ensuite, l'analyse proposée prédit clairement que les restrictions lexicales sur les alternances datives (le fait que *give* mais non pas *donate*, *drag*, or *move* puisse avoir l'alternance dative) ne peuvent pas être simplement phonologiques ou morphologiques, mais doivent être de nature sémantique (ou sémantico-lexicale).

1.2 Les constructions bénéfactives

Cette analyse permet de rendre compte de l'alternance bénéfactive, telle qu'illustrée en (9).

- (9) a. Mary baked a birthday cake for John
- b. Mary baked John a cake

Les bénéfactifs n'étant pas sous-catégorisés, ils n'impliquent pas nécessairement de structure binaire. La phrase en (9a) présente une ambiguïté structurale. Selon la première interprétation, le bénéfactif modifie tout le VP; c'est l'action de faire un gâteau qui est pour John. Selon la seconde interprétation, l'interprétation possessive, le bénéfactif n'a portée que sur le complément d'objet direct; c'est le gâteau qui est pour John et non l'action. Seule la deuxième interprétation est compatible avec la structure en SC.

Il est intéressant de noter que la construction en (9b), la construction à double objet, n'est compatible qu'avec la seconde des deux interprétations de (9a), et donc que l'alternance bénéfactive provient d'une relation directe existant entre les deux compléments.

En résumé, on peut rendre compte des alternances datives de façon minimale en postulant que la contrainte sur le branchement binaire est avant tout une contrainte lexicale. Cette contrainte force l'établissement d'une relation thématique entre les arguments internes d'un prédicat, sans toutefois en spécifier la nature. Ainsi, les arguments sont libres d'entretenir l'une ou l'autre relation thématique. Le choix de la relation aura des conséquences directes sur l'ordre des compléments.

2. Français

L'analyse que nous venons d'élaborer pour l'anglais nous permet de répondre à une question posée dans Kayne (1984): pourquoi le français n'a-t-il pas de construction à double objet comme (10b)?

- (10) a. Michel a donné un livre à Chantal
- b. *Michel a donné Chantal un livre

La réponse est maintenant évidente: le français n'a pas la construction en (10b) pour la même raison qu'il n'a pas la construction possessive en (11).

- (11) *Chantal(s) livre

Le nom français diffère du nom anglais en ce qu'il ne peut sanctionner un NP possessif à sa gauche.

2.1 *La structure du NP en français*

Dans Tremblay (1989), j'ai fait deux propositions concernant l'expression de la possession en français. Dans un premier temps, j'ai suggéré qu'en français, la façon non-marquée d'exprimer la possession était le cas datif, plutôt que le cas génitif. En fait, l'expression génitive de la possession est très marquée: on ne la retrouve que lorsque le possesseur est une expression-R et que le NP possédé est défini (12a). Dans tous les autres cas, c'est-à-dire si le complément est pronominal (12b), ou si la tête nominale est indéfinie (12c), le génitif prend une interprétation agentive.

- (12) a. Le livre de Marie
- b. Un livre d'elle
- c. Un livre de Marie

Il ne semble pas exister de telles restrictions grammaticales sur les compléments datifs⁴.

- (13) a. Le livre à Marie
- b. Un livre à Marie
- c. Un livre à elle

De plus, seules les constructions datives peuvent avoir une interprétation possessive dans les structures prédicatives.

- (14) a. Ce livre est à Marie
- b. Ce livre est de Marie

Finalement, on retrouve un datif dans les constructions inaliénables.

- (15) Marie lui_i a lavé [[les mains] [e_i]]

Ces données confirment donc l'hypothèse selon laquelle le cas datif est intimement relié à la possession.

4. En fait, la seule restriction s'appliquant aux compléments datifs est d'ordre sociolinguistique. La forme *en* (12a) est marquée, elle ne s'emploie normalement pas à l'écrit. Elle est toutefois extrêmement fréquente à l'oral.

Dans un deuxième volet, cette étude traite de la nature des adjectifs possessifs. Il y est proposé que les adjectifs possessifs sont en fait des clitiques datifs, et donc qu'ils identifient une catégorie vide en position adnominale.

(16) Son_i livre e_i

L'argument le plus convaincant à cet effet provient du fait qu'on puisse redoubler l'adjectif possessif.

(17) Son_i livre à elle_i

Le fait que le redoublement de l'adjectif possessif soit agrammatical avec le cas génitif constitue en soit un argument de plus en faveur de l'hypothèse selon laquelle il existe un lien étroit entre le cas datif et la possession.

(18) *Son_i livre d'elle_i

En résumé, cette étude des adjectifs possessifs tend à démontrer que les NPs en français sont, contrairement aux NPs de l'anglais, strictement tête initiale. Cette propriété du français ainsi que l'hypothèse concernant le cas datif en tant que mode privilégié d'expression de la possession soulèvent la question de savoir s'il n'existe pas d'alternance dative en français.

2.2 *Les constructions à double objet en français*

Nous avons vu à la section 1 que l'alternance dative en anglais provenait de la possibilité d'avoir des NPs tête finale dans cette langue. Cette analyse fait la prédiction que si, dans une langue donnée, les NPs sont strictement tête initiale, alors on ne devrait pas avoir d'alternance dative du type trouvé en anglais. Cette prédiction semble confirmée par le français.

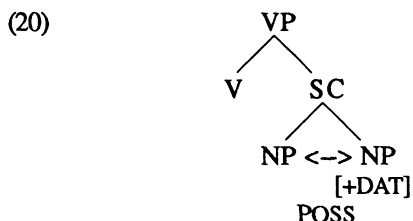
D'autre part, l'analyse proposée à la section 1 n'exclut pas que dans une telle langue, on puisse retrouver d'autres types d'alternances. En fait, selon l'analyse proposée, les alternances d'arguments internes proviennent prioritairement de changements dans la relation thématique entre ces deux arguments. Le changement dans l'ordonnance des deux compléments n'est qu'une conséquence du fait qu'une relation thématique différente les unit. On pourrait donc supposer que, dans une langue où les NPs sont tête initiale, le même changement thématique se produise,

mais que ce changement soit imperceptible du fait qu'il n'y a pas de changement dans l'ordre des mots. C'est l'hypothèse que j'aimerais mettre de l'avant.

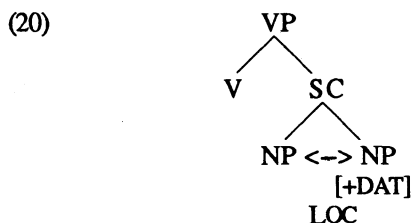
En français, la construction dative telle qu'illustrée en (19) est ambiguë.

(19) Michel a donné un livre à Chantal

Selon la première interprétation, l'interprétation de But possessif, les deux objets sont reliés par une relation de possession. Comme en français, la réalisation canonique de possession est le NP datif postnominal, nous obtenons la structure en (20). Cette structure est parallèle à celle donnée en (5) pour l'anglais.



Selon la seconde interprétation, l'interprétation de But locatif, les deux objets sont reliés par une relation de lieu, dont la réalisation canonique est, encore une fois, le NP datif.



La différence entre l'anglais et le français ne vient pas du fait que le français n'a pas d'alternance dative; elle provient plutôt du fait qu'en anglais, les NPs peuvent être tête finale, ce qui est strictement impossible en français. Cette différence a pour conséquence que le changement dans la relation thématique entre les deux compléments provoquera dans un cas, mais non dans l'autre, un changement dans l'ordre des mots.

2.3 *Datif bénéfactif*

Cette analyse fait une troisième prédiction. Nous avons vu que les constructions datives sont ambiguës en français du fait que le cas datif est la réalisation canonique à la fois de la possession et du lieu. S'il existait une autre construction permettant le même type d'alternance, mais dont une des réalisations canoniques ne serait pas le cas datif, on s'attendrait à ce que le changement dans la relation thématique devienne évident. L'existence d'une alternance bénéfactive en français confirme cette prédiction.

- (22) a. Chantal a fait un gâteau pour Michel
 b. Chantal a fait un gâteau à Michel

Les exemples en (22) sont parallèles aux exemples de l'anglais discutés à la section 1.3. Tout comme en anglais, la phrase en (22a) présente une ambiguïté structurale: le PP *pour Michel* peut être interprété comme modifiant soit tout le VP, soit seulement le NP objet. En revanche, l'exemple datif en (22b), tout comme la construction à double objet en (9b), ne peut avoir qu'une lecture possessive.

Étant donné notre discussion plus haut, il n'est pas étonnant de constater que le français a une alternance bénéfactive, que cette alternance implique un NP datif adnominal, et que cette construction dative a une interprétation possessive. En fait, l'existence de l'alternance bénéfactive en français supporte l'analyse proposée; il existe un parallélisme important entre la construction à double objet en anglais et la construction dative en français.

3. Le cas des alternances locatives

Finalement, l'analyse présentée, si elle est étendue aux alternances locatives, prédit l'existence d'une corrélation entre l'ordre et l'interprétation des arguments internes dans les alternances locatives et l'ordre et l'interprétation des éléments à l'intérieur des NPs correspondants. La prochaine section montre qu'une telle corrélation existe dans le cas des alternances locatives en français et qu'elle est très probable dans le cas de l'anglais.

3.1 Alternances locatives en français

Le français a une alternance locative⁵. Ce phénomène est illustré en (23).

- (23) a. Marie a chargé le foin dans le camion
b. Marie a chargé le camion de foin

Il est intéressant de noter que, comme en anglais (Rappaport et Levin, 1985), l'alternance locative implique aussi une différence sémantique: (23a) n'implique pas que le camion soit rempli, alors que (23b) a une telle implication. J'aimerais proposer que cette différence sémantique n'est pas accidentelle, mais qu'elle est prédite par l'hypothèse que les deux objets entretiennent des relations syntaxiques et sémantiques.

La structure de (23a) est la suivante: le verbe prend une SC comme complément, SC qui contient un NP et un PP. La structure est donc semblable à la construction oblique dative en anglais.

- (24) V [_{SC} [_{NP} le foin] [_{PP} dans le camion]]

En revanche, (23b) est plus problématique, puisque le status du deuxième objet est controversé. Par exemple, on pourrait imaginer que ce complément soit un vrai complément prépositionnel. Toutefois, les exemples suivants montrent que le syntagme *de NP* se comporte comme un syntagme génitif.

- (25) a. Un camion de foin
b. Marie en a chargé le camion
c. ?Le foin dont Marie a chargé le camion

Tout d'abord, *de* est la préposition génitive en français. De plus, l'interprétation sémantique du syntagme *de NP* dans (25a) et (23b) est similaire: dans les deux cas, le syntagme génitif indique de quoi est rempli le camion. Deuxièmement, le syntagme *de NP* peut être cliticisé avec *en*, le clitique génitif. Finalement, le syntagme *de NP* peut être extrait par relativisation, dans lequel cas, le complément *dont* apparaît. Selon Tellier (1988), ce complément est marqué pour le cas génitif⁶.

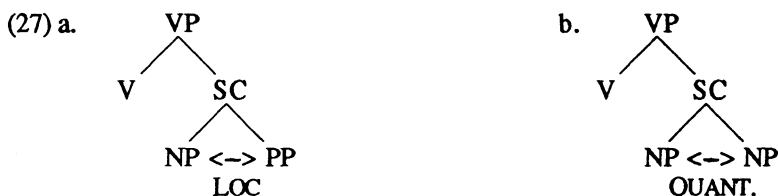
5. Voir entre autres Boons (1974) pour une discussion de ce type de données.

6. En français, les génitifs n'apparaissent pas toujours comme *soeurs* de la tête lexicale. Par exemple, Couquaux (1981) propose une règle de restructuration appelée SCISSON, qui permet à *en* d'être détaché du NP.

Étant donné le statut génitif du syntagme *de NP* dans les constructions à alternance locative et étant donné l'hypothèse de partage d'arguments, il n'est plus surprenant de retrouver la même différence sémantique entre (26a) et (26b), qu'entre (23a) et (23b).

- (26) a. Le foin dans le camion (n'implique pas que le camion soit rempli)
 b. Un camion de foin (implique que le camion est rempli)

Selon l'analyse en SC, les phrases en (23a) et (23b) ont les structures en (27a) et (27b) respectivement. Dans (27a), les deux objets sont reliés par la relation thématique Lieu. Les deux objets en (27b) sont reliés par une relation de Quantification (suivant une proposition de Haïk (c.p.)).



L'idée selon laquelle il existerait un lien entre le cas génitif et la quantification n'est pas nouvelle. Par exemple, Seiler (1983) cite Roman Jakobson (1936, p.71) où il est dit que le génitif est marqué pour la quantification. De plus, il est très connu que le clitique *en* est utilisé lorsque le complément d'un quantificateur est cliticisé, comme en (28).

- (28) a. Marie a mangé trois pommes
 b. Marie en a mangé trois

Il semble donc exister de bonnes raisons pour postuler l'existence d'un lien thématique entre les arguments internes d'un verbe, et de dériver les alternances d'arguments internes de changements dans la nature de ce lien thématique. La prochaine section traite brièvement de la façon dont la même proposition peut être utilisée pour rendre compte des alternances locatives en anglais.

i) La préface en est trop flatteuse
 ii) [_S [_{NP} e] [_{VP} [_V est] [_{NP} [_{NP} la préface] - [_{PP} en]] [_{AP} flatteuse]]]

3.2 *Alternances locatives en anglais*

Comme il a été noté dans Rappaport et Levin (1985), les deux phrases en (29) diffèrent en ce que la deuxième, mais non la première, implique que le camion est rempli de foin.

- (29) a. Mary loaded hay onto the truck
 b. Mary loaded the truck with hay

Étant donné qu'il existe aussi une corrélation entre l'interprétation de la phrase en (29a) et le syntagme nominal en (30), l'analyse thématique devrait aussi rendre compte de l'alternance locative en anglais. Dans (29a) et (30), le camion n'est pas nécessairement rempli de foin.

- (30) The hay on the truck

Malheureusement, il n'y a pas de contrepartie exacte à la structure en (29b). La seule structure pouvant s'en approcher est donnée en (31).

- (31) The truck with hay on it

Les exemples en (29b) et (31) diffèrent quant à leurs implications sémantiques: (29b) implique que le camion est rempli de foin, mais (31) n'a pas une telle implication.

Cette différence sémantique peut être attribuée soit à la présence du modifieur *on it* dans l'exemple (31), soit à la présence de la préposition *with*. Le rôle de la préposition *with* en général est encore très mal compris. Rappaport et Levin (1985) associe la préposition *with* présente dans l'alternance locative à la préposition *with* instrumentale. Toutefois, il n'est pas clair que *with* soit toujours une préposition instrumentale, ou que *with* ait cette interprétation dans les constructions locatives. La préposition *with* semble aussi fonctionner comme un lien entre un sujet et un attribut dans les constructions nominales comme on peut le voir en (32).

- (32) The girl with long hair

Il est par ailleurs intéressant que de telles constructions puissent apparaître avec la préposition dative *à* en français et que *à* soit utilisé pour relier deux nominaux reliés par une relation de prédication.

(33) La fille aux cheveux longs

En général, la présente approche des alternances locatives semble prometteuse. Toutefois, notre connaissance limitée des caractéristiques de la préposition *with* ne nous permet pas encore de formuler une analyse complète de ce phénomène.

3.3 Résumé

Nous venons de voir que les alternances locatives en français et en anglais sont compatibles avec une analyse qui postule l'existence d'une relation formelle entre les arguments internes. En français, cette proposition est supportée par l'observation que la relation entre les arguments internes s'apparente à la relation entre une tête nominale et son complément en ce qui a trait à l'ordre des mots, le choix de la préposition, et l'interprétation sémantique. Pour ce qui est de l'anglais, il a été proposé que la même analyse devrait s'appliquer mais nécessite une meilleure compréhension de la signification et de l'emploi de la préposition *with*.

4. Conclusion

En résumé, nous avons vu qu'il était possible de rendre compte des alternances d'arguments internes dans les constructions ditransitives en postulant que l'entrée lexicale d'un verbe ne spécifie pas l'ordre de ses arguments internes. Ces derniers doivent toutefois être reliés par une relation sémantique, relation qui n'est pas spécifiée par le verbe. Selon l'analyse proposée, les alternances d'arguments internes proviennent des différentes relations thématiques entre ces deux arguments.

L'analyse proposée présente plusieurs avantages. D'un point de vue théorique, elle permet de rendre compte de ce type de variation lexicale de façon économique: les alternances d'arguments internes n'ont pas besoin d'être incorporées dans la composante lexicale ou dans la composante syntaxique; elles découlent naturellement de la contrainte sur le branchement binaire dans le lexique. De plus, l'analyse permet de rendre compte du fait que dans les constructions ditransitives, les arguments internes sont toujours reliés sémantiquement.

D'un point de vue empirique, nous pouvons expliquer le fait que la relation entre ces deux arguments ressemble de façon frappante à la relation qui unit un nom

à son complément: cette ressemblance provient du fait que ces deux types de relations sont soumis aux mêmes contraintes sémantico-syntaxiques.

Finalement, notre analyse peut rendre compte du fait que le français semble n'avoir que l'alternance locative. Il a été proposé qu'en fait le français a les deux types d'alternances, mais que seule l'alternance locative provoque un changement dans l'ordre des arguments internes.

Mireille Tremblay
Université McGill et UQAM

Références

- BARSS, A. et H. Lasnik (1986) «A Note on Anaphora and Double Objects», *Linguistic Inquiry*, vol.17, n°2, pp.347-354.
- BOONS, J.P. (1974) «Acceptabilité, interprétation, et connaissance du monde - À propos du verbe «planter»», *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- COUQUAUX, D. (1981) «French Predication and Linguistic Theory», dans R. May et J. Koster (éds), *Levels of Syntactic Representation*, Dordrecht, Foris.
- GREEN, G.M. (1974) *Semantics and Syntactic Regularity*, Bloomington, Indiana University Press.
- JAKOBSON, R. (1936/71) «Beitrag Zur Allgemeinen Kasuslehre», dans Jakobson, R. *Selected Writings*, vol. 2, Word and Language, The Hague, Mouton (1971), pp.23-71.
- KAYNE, R. (1984) *Connectedness and Binary Branching*, Dordrecht, Foris.
- LARSON, R. (1988) «On the double object construction», *Linguistic Inquiry* 19, pp.335-391.
- OEHRLE, R. (1976) *The grammatical status of the English dative alternation*, Thèse de doctorat, MIT.
- RAPPAPORT, M. et B. Levin (1985) *A case study in lexical analysis: The locative alternation*, Manuscrit, MIT Center for Cognitive Science.
- SEILER, H. (1983) *Possession as an Operational Demension of Language*. Tübingen, Gunter Narr Verlag Tübingen.
- STOWELL, T. (1981) *Origins of Phrase Structure*, Thèse de doctorat, MIT.
- TELLIER, C. (1988) *Universal Licensing: Implications for parasitic gap constructions*, Thèse de doctorat, Université McGill.
- TREMBLAY, M. (1989) «French Possessive Adjectives as Dative Clitics», *Proceedings of WCCFL 8*, Stanford Linguistic Association.
- TREMBLAY, M. (1990) «An Argument Sharing Approach to Ditransitive Constructions», *Proceedings of WCCFL 9*, Stanford Linguistic Association.